



Un problème dans ma révocation de sursis

Par zurcher, le 24/03/2008 à 18:53

bonjour,

voilà j'ai été jugé en 2005 pour escroquerie, et ma peine fut de 9 mois avec sursis et 120h de TIG j'étais alors à Lyon, suite à cela j'ai fait une tentative de suicide et j'ai eu des problèmes psychologiques et été enfermé dans un hôpital psy suite à cela mes parents pas au courant de mon jugement mon frère a déménagé dans le sud ouest. N'oubliant pas ma peine j'ai travaillé bénévolement au sein de la Croix-Rouge. J'ai appris suite à un voyage que mon sursis a été révoqué car je n'ai pas fait le changement d'adresse mais je ne savais pas qu'il fallait le faire et j'ai pensé avoir fait mes TIG mais pas comme il faut alors j'ai appelé le tribunal à Lyon et leur est envoyé ma nouvelle adresse par 2 fois et ils m'ont expliqué que je pouvais faire appel de la révocation mais que je devais venir sur Lyon ou que je pouvais demander un aménagement de peine ce que je veux faire mais qu'est-ce que je risque car je ne souhaite pas aller en prison alors que j'ai un boulot et une famille maintenant. Aidez moi